

PAUL DELFORGE

***L'Assemblée wallonne 1912-1923. Premier Parlement de Wallonie ?***

Namur, Institut Destrée, 2013, 286 p.

En ces temps grisâtres ponctués de tensions communautaires à répétition qui orientent le vécu institutionnel de ce pays vers une autonomie de plus en plus grande des communautés et des régions, il n'est pas mauvais que la Wallonie, en tant qu'entité politique, connaisse ses origines, à défaut de savoir toujours précisément où elle va. On ne peut d'ailleurs dire que, dans sa quête identitaire, elle se soit montrée jusqu'ici très proactive : tandis que les réflexions polémiques et les publications scientifiques abondent en Flandre à ce niveau, elles sont très chichement mesurées au sud de la frontière linguistique, les chercheurs – et les essayistes – se sentant manifestement davantage interpellés par d'autres problématiques.

D'une certaine façon, la substantielle étude que Paul Delforge vient de consacrer au "premier" parlement wallon aidera peut-être à combler un tant soit peu ces manques. Car il s'agit d'un ouvrage solidement charpenté, étayé de surcroît par de multiples sources encore peu exploitées et faisant opportunément appel à des productions ad hoc tant en néerlandais qu'en allemand. L'auteur, qui s'est déjà fait connaître pour avoir livré voici quelques années un travail non moins fouillé sur *La Wallonie et la Première Guerre mondiale. Pour une histoire de la séparation administrative* (2008) se trouve en quelque sorte ici en terre de connaissance. Collaborateur de l'Institut Jules Destrée et donc fort versé dans l'examen des différents projets fédéralistes concoctés au sein du mouvement wallon, il s'est penché cette fois sur un organisme politique

qui avait voué sa raison d'être à préparer et – qui sait ? – à réaliser une bien difficile équation : la "séparation administrative" de la Wallonie et de la Flandre...dans le cadre de l'unité belge. Et comme ledit organisme se concevait comme une Assemblée strictement régionale et portait fièrement le millésime 1912, il avait le mérite de resituer dans un passé relativement lointain les origines du Parlement wallon (1993), ci-devant Conseil régional wallon (1974).

Avouons-le franchement, le livre refermé, cette histoire laisse au lecteur un petit goût de "trop peu", moins parce qu'elle aurait laissé dans l'ombre des éléments significatifs ou gênants que parce qu'elle s'achève de manière impromptue, en l'an 1923, après le départ de Destrée. Or, dans les faits, l'Assemblée en question continua à exister jusqu'au déclin des années trente sous la houlette de son nouveau chef de file, le libéral Joseph-Maurice Remouchamps. À ce moment il est vrai, même si elle n'était pas arrivée au stade de l'auto-dissolution, elle n'était plus que l'ombre d'elle-même et elle avait abandonné les objectifs autonomistes qu'elle avait portés au départ au profit d'un "unionisme" à colonne vertébrale francophone et francophile.

Enfant des grands congrès wallons du XX<sup>e</sup> siècle balbutiant (1905, 1912), l'Assemblée wallonne, portée sur les fonts baptismaux par un vague Comité d'Étude pour la Sauvegarde de l'Autonomie des Provinces wallonnes, devait surtout la vie à la constatation faite, au sein de la mouvance laïque de la Belgique méridionale, libéraux et socialistes confondus, que cette région se trouverait politiquement marginalisée "*ad vitam aeternam*" dans l'État belge tel qu'il fonctionnait alors, face à une Flandre "cléricale" et de plus en plus



dominante par le simple jeu de la démographie.

Au fond, la mise en place de ce “parlement fantôme”, constitué comme son vis-à-vis national à raison d’un délégué pour 40.000 habitants, devait répondre à cette constatation ainsi qu’à pas mal de frustrations dans une frange non négligeable des partis laïcs, privés de l’espérance du pouvoir après leur échec aux législatives de juin 1912.

Les catholiques, régnant depuis 1884 sans partage sur les instances gouvernementales grâce aux forts bataillons flamands se gardèrent bien de s’associer à l’opération : ils brillèrent longtemps par leur absence au sein de l’Assemblée et contribueront, par leur hostilité, à la parer d’un petit halo subversif. Pourtant, soutenue par quelques fortes personnalités (Destrée, Delaite, Pastur, Magnette,...), la nouvelle Assemblée, structurée en différentes commissions, se mit à abattre un travail sérieux, fonctionnant en quelque sorte comme un centre d’études voué à préparer la “séparation administrative” sous ses multiples aspects. Le concept de “séparation administrative”, puisé aux sources de l’histoire de Belgique mais volontairement nébuleux, tenait un peu de l’auberge espagnole : chacun y apportait ce qu’il voulait y trouver, et les opinions les plus radicales côtoyaient les esprits les plus pondérés, sans parvenir jamais à rallier l’ensemble des parlementaires wallons – ce qui aurait été l’idéal de ses promoteurs. Des membres des sociétés régionalistes ou dialectales, des représentants de l’intelligentsia comblèrent les absences par trop apparentes. Tenus au départ comme un pis-aller, leur nombre, leur influence ne fit que s’accroître, de concert avec celle des fonctionnaires et ils

finirent par donner le ton dans l’Entre-deux guerres.

Telle quelle, compte tenu de ses limites, l’Assemblée fit bonne besogne : en moins de deux ans, elle ensemença pour l’avenir. Au-delà de ses suggestions proprement politiques (et jamais suivies) et de ses récriminations antigouvernementales ponctuelles, elle parvint à doter la Wallonie d’une symbolique identitaire forte, du drapeau au “Coeq hardy” en passant par un hymne et une fête spécifiques, celle-ci étant appelée à un plus brillant succès que celui-là.

Puis vint la Grande Guerre, qui interrompit net un mouvement encore fragile mais porteur de bien d’ambitions, dont nul ne sait comment il aurait pu tourner si l’Europe était restée sagement en paix.

Les membres de l’Assemblée wallonne s’abstinrent collectivement de toute prise de position publique sous l’occupation allemande, nonobstant les sollicitations de l’ennemi, toujours intéressé à recourir au bon vieux “*Divide ut imperes*”. Ceux qui étaient restés “sous le joug” gardèrent en général le silence tout en continuant à étudier, en petits comités discrets, différentes hypothèses de travail pour l’après-guerre allant plutôt dans le sens d’une autonomie accentuée des provinces, sans rejet absolu du fédéralisme régional. Quelques individualités plus pressées que prudentes (Franz Foulon, Oscar Colson, Arille Carlier) se risquèrent en 1918 à réactiver leurs positions séparatistes *coram populo* comme si les soldats du *Kaiser* n’étaient pas là (et dans le cas de Colson, ils y étaient diablement...) et comme si rien ne s’était passé depuis août quatorze. Sans rien celer, Delforge s’étend par le menu sur leur



fourvoisement, qui relevait beaucoup plus de la maladresse que de la trahison et qui fut sévèrement sanctionné par leurs pairs.

Remise en route après l'Armistice, l'Assemblée wallonne connut une ultime poussée de fièvre autonomiste au printemps 1919, dans la foulée des discours wilsoniens sur le "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes". Feu de paille. L'opinion francophone communiait désormais dans un belgicisme sans complexe, dopé par la victoire et d'autant mieux admis qu'avec le suffrage universel toutes les familles politiques pouvaient se retrouver tour à tour associées au pouvoir, sans vraiment d'exclusives. Plus n'était vraiment besoin de cultiver, en Wallonie du moins, une structure oppositionnelle à bases autonomistes/séparatistes, toutes symboliques qu'elles aient été... Les effervescences radicales des débuts furent ainsi promptement mises au placard et, Destrée devenant ministre (déc.1919), le secrétariat général passa à Joseph-Maurice Remouchamps. Celui-ci réussit à partir de février 1920 à lui imprimer une vision toute de modération, faisant du "vote bilatéral" (pour qu'une loi soit adoptée, elle devait recueillir la majorité dans les deux communautés linguistiques du pays) son cheval de bataille. Les choses évoluant dans ce sens, la famille chrétienne put tout à son aise y déléguer des représentants, d'autant plus que l'Assemblée en vint rapidement à sortir de son cadre régional pour s'attacher à la défense des francophones de Flandre. Paradoxalement, elle connut sa plus grande popularité, Remouchamps *regnante*, en tirant l'épée pour le maintien de "Gand français" (l'université francophone de Gand) en 1921.

La pilule fut si dure à avaler pour les autonomistes authentiques qu'elle comptait

encore en son sein que ceux-ci finirent par s'en retirer à la suite de Destrée (juillet 1923).

L'Assemblée wallonne n'en périt pas, poursuivit son chemin... et se fit de plus en plus ronronnante, entre aimables régionalistes et paisibles dialectisants, avec encore, de ci, de là un fédéraliste attardé n'ayant pas perçu le changement de "ligne" politique. Elle s'étiola en douceur, après avoir quand même accouché d'un premier "Congrès culturel wallon".

Mais il s'agit d'une autre histoire, et qui mériterait sans nul doute d'être relatée avec autant de nuances et de précisions, à condition d'être mise en perspective avec les forces relevant de la nébuleuse autonomiste des années trente.

Bref, une fort honorable contribution et, nonobstant le caractère naturellement austère de cette problématique, coulée dans un style agréable, ce qui ne gâche rien.

**Alain Colignon**